

Alimentation

Un rapport pointe les lacunes du Nutri-Score

Le Conseil fédéral a publié vendredi une étude sur cet indicateur parfois controversé, mais qui fait sa place dans les supermarchés.

Joel Espi

Réduire les risques de maladies dues à une alimentation déséquilibrée, aider les consommateurs pressés, mal à l'aise avec la complexité des étiquettes ou même illettrés à s'y retrouver facilement. Depuis son introduction en Suisse en 2019, le Nutri-Score semble être un atout majeur du mieux-manger.

Avec un code couleur allant du vert au rouge et de «A» (meilleure note) à «E», le Nutri-Score, inspiré du système français du même nom, permet en un coup d'œil de vérifier des étiquettes de produits sur lesquelles on trouve de plus en plus d'informations.

Vendredi dernier, le Conseil fédéral a publié un rapport élaboré par la Haute École spécialisée bernoise. Deux textes décortiquent ce système de notation adopté sur une base volontaire par 168 marques, pour l'équivalent de 6000 produits. Leurs conclusions, en deux mots: peut mieux faire.

Par cette étude, le gouvernement répondait au postulat «Améliorer l'efficacité du Nutri-Score» déposé en juin 2020 par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national. Avec, pour question notamment, la façon dont «le Nutri-Score peut développer tout son potentiel».

Mal connu

Point principal, le système d'évaluation qui sera peut-être généralisé dans l'Union européenne d'ici à la fin de l'année n'est connu que par un peu moins d'un tiers des Suisses, révèle l'étude. Ce n'est que lorsque l'on montre une étiquette avec le logo que les deux tiers des personnes interrogées ont su de quoi il s'agit.

Depuis son introduction, le Nutri-Score irrite également. «C'est un sujet qui fait réagir, qui suscite de nombreuses réactions émotionnelles», confirme Rebecca Eggenberger, la spécialiste alimenta-



Le code couleur apparu dans les rayons en 2019 est appelé à s'améliorer. DR

«Certains produits bénéficient d'un classement qui peut être mal interprété ou qui pourrait être amélioré.»

Rebecca Eggenberger, Fédération romande des consommateurs

tion auprès de la Fédération romande des consommateurs. Et pour cause, l'indice, que la FRC voit d'un très bon œil, est surtout décrié pour son ambiguïté et ce qui fait son sel, sa simplicité.

Polémique

Censé partir à la chasse au sucre, au sel, aux graisses saturées et aux calories en général, ce système géré par un algorithme élaboré grâce aux informations soumises par les marques a fait nombre de mécontentements depuis son introduction.

Il y a une année, l'Union suisse des paysans avait ainsi critiqué ce

système qui a tendance à mettre du rouge sur des produits frais tels que le lait ou le jus de pomme. Une injustice également pour les producteurs de Gruyère, outrés d'obtenir une note «C» pour un aliment bien loin des produits ultratransformés que l'on trouve parfois en supermarché.

Autre exemple qui a agité les réseaux sociaux, des céréales ultratransformées comme Nesquik ou Chocapic de Nestlé, qui vient de terminer d'apposer le Nutri-Score sur l'ensemble de ses produits en Suisse, soit 40 marques, qui arborent la note «A» alors qu'ils ont une importante teneur en sucre.

«Certains produits bénéficient d'un classement qui peut être mal interprété ou qui pourrait être amélioré», admet Rebecca Eggenberger. Et d'expliquer l'un des aspects fondamentaux du Nutri-Score, la comparaison entre des produits similaires.

Porte-parole romand de la Migros, Tristan Cerf invite également à «comparer ce qui est comparable», entre une couronne de pain et une tresse, par exemple. «Avec le Nutri-Score, on voit bien que le premier est pour tous les jours, tandis que l'autre serait plu-

tôt pour des occasions plus spéciales, comme le brunch du dimanche.»

À l'inverse de Coop ou Manor, Migros s'est lancé très tôt dans l'évaluation de son alimentation, soit depuis la recommandation du Nutri-Score par la Confédération. «Tous nos produits vont y passer d'ici à 2025, même ceux estampillés M-Budget», explique Tristan Cerf.

Campagne de sensibilisation

Le géant orange va également participer à l'amélioration de l'algorithme de l'étiquette, prévue pour l'année prochaine. «Celui-là est revu tous les 5 ans», justement pour adapter son système d'évaluation, explique Rebecca Eggenberger.

Même s'il ne convainc pas complètement les acteurs de l'alimentation, le Nutri-Score est donc amené à progresser, et peut-être à se généraliser en Suisse. Le Conseil fédéral lancera ainsi dès 2023 une campagne destinée à sensibiliser la population suisse à l'utilisation de cet outil censé la pousser à consommer plus équilibré.

Conseil national

Inscrire le cyberharcèlement dans le Code pénal

Le cyberharcèlement devrait être inscrit dans le Code pénal. Le Conseil national a donné suite mardi par 154 voix contre 36 à une initiative parlementaire socialiste en ce sens. Le cyberharcèlement consiste à insulter, menacer, ridiculiser ou importuner une personne par voie numérique (courriels, sites internet, forums, messageries instantanées et médias sociaux). Le Conseil fédéral, lui, est d'avis que le droit pénal suffit, que le harcèlement ait lieu sur internet ou dans le monde réel. Le Conseil des États devra se prononcer. **ATS**

Neuchâtel



Près de 600 personnes du secteur parapublic ont manifesté mardi dans la cour du Château avant la session sur le budget. Les employés des domaines de la santé et du social veulent une indexation de leur salaire à l'inflation. Chants, tracts, prises de paroles, sifflets et cloches... pour sensibiliser les députés au fait que pour garantir le maintien des revenus actuels, le renchérissement devrait être de 3,51%. **ATS**

La version complète

Précision Dans l'article sur l'effet de sidération au cœur des débats de la définition pénale du viol à la Chambre basse avec une interview de Clara Schnewly, avocate spécialisée dans les affaires de violences sexuelles, toutes les modifications de cette dernière n'ont pas été apportées. Une version complète est depuis disponible sur le site de ce journal. **Réd.**

Fuite de données

Zurich Les responsables actuels du Département zurichois de la justice sont blanchis de la fuite de données de 2006 à 2012. L'enquête administrative externe pointe les négligences dans le remplacement des ordinateurs à l'époque. **ATS**

Le ciel sourit un peu plus aux compagnies aériennes

Aviation
Malgré un trafic plus faible, le secteur a réduit ses pertes en 2022 grâce à la reprise aux États-Unis.

Les compagnies aériennes devraient essayer des pertes plus faibles que prévu cette année, malgré le ralentissement économique qui affecte la demande, a affirmé mardi leur principale organisation.

Surtout tirées par la reprise aux États-Unis, les compagnies devraient enregistrer un bénéfice cumulé de 4,7 milliards de dollars, a annoncé l'Association internationale du transport aérien (Iata). Elle estime désormais les pertes de 2022 à 6,9 milliards contre 9,7 milliards jusqu'ici évoqués. Les transporteurs continuent ainsi à résorber leurs pertes qui étaient de 42 milliards en 2021 et de 137,7 milliards en 2020 sur fond de crise sanitaire.

L'Europe et l'Asie à la traîne

Mais toutes les régions du monde ne reviendront pas dans le noir l'année prochaine et certaines ne le feront que de justesse, a souligné l'Iata lors de «journées presse» organisées à son siège de Genève.

Ainsi, les compagnies basées en Amérique du Nord devraient terminer 2023 sur un profit total de 11,4 milliards de dollars, tandis que l'Europe et le Moyen-Orient sortiront à peine du rouge avec respectivement 600 et 300 millions d'euros de bénéfices cumulés, selon les chiffres de l'Iata.

En revanche, les compagnies d'Asie-Pacifique resteront en territoire négatif, avec des pertes de 6,6 milliards prévues l'année prochaine, en raison notamment des restrictions de déplacement persistantes en Chine, le principal marché aérien de la zone.

Et selon l'Iata, la même situation déficitaire touchera en 2023 les compagnies d'Amérique latine (800 millions de dollars de pertes cumulées) et d'Afrique (200 millions).

4 milliards de passagers

Le Covid-19 et son cortège de fermetures de frontières ont fait connaître au secteur la pire crise de son histoire: le trafic avait plongé de près de deux tiers en 2020 par rapport à l'année précédente.

En 2023, les compagnies s'attendent à retrouver 85,5% du niveau de trafic d'avant-crise, mesuré en passagers-kilomètres payants (RPK), l'un des indices de référence du secteur.

L'Iata a estimé que le nombre de passagers aériens repasserait l'an prochain la barre des 4 milliards à comparer au record historique de 4,5 milliards enregistré en 2019. **AFP**

PUBLICITÉ

BLOCOCHAUFFAGE
SYSTÈME

www.blocochauffage.ch
021 791 56 00

Location de chaufferies mobiles de secours pour bâtiments

De 50 à 4000 kW - Dès 140.-/jour

Argent Les marchés boursiers

Indices boursiers					
INDICE	CLÔTURE	VAR.*	INDICE	CLÔTURE	VAR.**
SPI	14158.79	-0.79%	Stoxx 50	3777.19	-0.43%
SMI	11109.33	-0.76%	Dow Jones	33628.94	-0.94%
CAC 40	6687.79	-0.14%	Nasdaq Comp.	11066.61	-1.54%
FT 100	7521.39	-0.61%	Nikkei	27885.87	+0.24%
Xetra DAX	14343.19	-0.72%	Shanghai Comp.	3367.27	+0.02%
Euro Stoxx 50	3939.19	-0.44%	Bovespa	109897.09	+0.45%

*VAR = Variation par rapport à la veille. Les données américaines datent d'hier à 18h30

SMI (Swiss Market Index)

TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**	TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**
ABB N	29.20	-1.0	-9.4	Partners Grp N	878.60	-2.4	-41.5
Alcon	63.34	-2.3	-17.2	Richemont N	123.05	+1.0	-15.0
CS Group N	2.96	-2.6	-65.5	Roche BJ	305.20	-1.4	-17.1
Geberit N	452.90	-1.0	-38.6	Sika N	236.-	-0.7	-36.9
Givaudan N	3046.-	-2.3	-35.8	Sonova N	241.50	-2.0	-30.6
Holcim N	48.35	-0.4	+4.7	Swiss Life N	506.20	-0.2	-7.4
Logitech	56.96	-1.9	-24.2	Swiss Re N	85.-	-0.5	-4.9
Lonza Group N	480.80	-3.5	-34.2	Swisscom N	514.40	+1.3	+0.9
Nestlé N	111.58	+0.3	-8.5	UBS N	17.33	-1.5	+4.0
Novartis N	85.28	-0.6	+13.9	Zurich Ins. N	451.90	0.0	+14.8

*VAR = Variation par rapport à la veille ** VAR = Variation sur un an

Valeurs romandes importantes

TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**	TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**
Addex	0.15	+3.4	-87.3	Kudelski	2.57	+2.8	-24.6
Aevis	18.20	+1.1	+23.0	Leclanché	0.55	0.0	-14.0
Alcon	63.34	-2.3	-17.2	Lem	1886.-	-2.9	-21.3
APG SGA	149.-	+1.0	-20.7	Romande Energie	1080.-	-1.8	-20.0
BCV	90.05	+1.0	+24.4	Swatch Group P	253.90	+0.5	-12.5
BCGE	178.50	+0.8	+7.2	Swissquote	128.40	-4.6	-30.4
Bobst	60.90	-1.9	-27.5	Temenos	54.64	-3.5	-55.2
Co. Fin. Tradition	105.50	+0.5	+0.5	Vaudoise Assur.	413.-	+1.2	-4.2
Groupe Minoterie	282.-	-2.1	-29.5	Vetropack	35.50	-1.9	-35.3

*VAR = Variation par rapport à la veille ** VAR = Variation sur un an

Métaux précieux

ACHAT CHF/KG	VENTE CHF/KG	ACHAT USD/OZ	VENTE USD/OZ
Or	53459	53959	1777.70
Ag	673.00	688.00	22.48
Veneli		308.-	334.-

Pétrole

	CLÔTURE	PRÉC.
Mazout 100 l à 15° (prix indicatif)	127.3	132
Essence Litre (6/p 95)	1.80	1.85
Brent Brut en USD par baril	81.61	82.68

Monnaies (Billets)

	ACHAT	VENTE
Euro	0.9600	1.0150
Dollar US	0.9000	0.9800
Livre Sterling	1.0815	1.2135
Dollar Canadien	0.6500	0.7300
100 Yens	0.6410	0.7390
100 Cour. suéd.	8.3400	9.8600
100 Cour. norvég.	8.6400	10.2600
100 Cour. dan.	12.4000	14.2000

Sponsorisé par **GONET** BANQUIERS 1845

Source: FINANZ und WIRTSCHAFT

Placements financiers

Les Bourses sereines face à la récession

Après un début d'année très difficile, les marchés actions regagnent du terrain. Les investisseurs estiment que le pire est derrière en matière d'inflation et de prix de l'énergie.

Nicolas Pinguely

L'air de rien, les marchés boursiers se refont une santé cet automne. Le début d'année s'était révélé très délicat, caractérisé par le plongeon du prix des actions et des obligations. La guerre russe en Ukraine, l'envolée de l'inflation et les craintes de récession mondiale ont pesé de tout leur poids. Mais de la Banque nationale suisse (BNS) aux caisses de pension, en passant par les gestionnaires de fortune, les investisseurs respirent mieux aujourd'hui. La suite? Le point avec des spécialistes de la finance.



Les investisseurs retrouvent le sourire avec le rebond des marchés boursiers enregistré cet automne. KEYSTONE

pas. «On a probablement vu le point bas en octobre», estime John Plassard, spécialiste en investissement de la banque Mi-

rabaud. Les facteurs qui pesaient sur le moral des investisseurs s'atténuent. «Le risque de forte récession mondiale, d'une nouvelle en-

PUBLICITÉ

Choisir épargner vivre

Modulo 3^e pilier

Profitez d'avantages fiscaux
Dernier délai 31.12.2022

Mettez de l'argent de côté à votre rythme

- 2% d'intérêts en moyenne depuis 2018
- Souscription en ligne, simple et rapide
- Protections en option : capital décès / incapacité de travail

Là, pour la vie.

Retraites Populaires

volée de l'inflation, d'un débordement de la guerre russo-ukrainienne en Europe ou d'une stagnation chinoise en raison de la politique «zéro Covid» de Pékin s'éloigne», assure-t-il.

Le redressement des Bourses est substantiel. «Les rebonds depuis le 30 septembre ont été spectaculaires: +22% sur l'Eurostoxx 500, +9% sur l'indice SMI et +14% sur le S&P 500», confirme Anton Sussland, conseiller indépendant en investissement à Genève. En Asie, la Bourse de Hong Kong poursuit aussi son redressement, profitant de l'assouplissement initié par les autorités chinoises dans la lutte contre le coronavirus. Les mesures drastiques prises par Pékin pesaient lourdement sur son économie.

Les actions restent cependant dans le rouge depuis le début de l'année. Le marché européen abandonne encore 7%, le S&P américain 14% et l'indice vedette suisse 12%. «Mais on devrait récupérer la totalité de ces pertes d'ici au printemps prochain», juge Anton Sussland.

Les chevaux à privilégier? Le financier indépendant est intéressé par les valeurs technologiques, les petites et moyennes capitalisations suisses, les valeurs bancaires

et celles de consommation. «Les fonds indiciels XLK Spdr technology sector, UBS ETF (CH) SMIM, iShares EURO STOXX et iShares Global Consumer Discretionary ETF permettent de se positionner à bas coûts sur ces secteurs respectifs», confie-t-il. Voilà pour ses bons tuyaux.

L'inflation est-elle sur le point d'être vaincue?

Cela semble être le cas. «Nous sommes effectivement au début d'une lente dégrèbe de l'inflation», relève Samy Chaar, économiste en chef de la banque Lombard Odier. Que ce soit en matière de coût du fret, de chaînes d'approvisionnement ou de prix du pétrole, la situation s'améliore. Les tarifs de l'électricité et de l'énergie ont fortement baissé depuis les pics atteints au printemps dernier.

Observée cette année, l'envolée à près de 10% du renchérissement des prix en Europe et aux États-Unis ne serait que passagère. «L'inflation n'est pas structurelle, mais accidentelle», souligne Anton Sussland. Selon lui, les facteurs liés à la démographie, en baisse avec une population qui vieillit, et à la montée en puissance de la technologie sont déflationnistes pour l'économie. «Cela

pèse structurellement sur la consommation et les coûts de production», confie-t-il.

Pour finir, les taux directeurs ont été relevés de manière décisive cette année pour freiner le renchérissement. «Les banques centrales arrivent au bout de leur resserrement monétaire», souligne Samy Chaar. Il s'attend à des taux directeurs de 5% aux États-Unis d'ici à la fin du premier trimestre 2023, 2,25% en zone euro et 1,5% en Suisse (contre respectivement 4%, 1,5% et 0,5% actuellement).

De quoi faut-il se méfier en termes de croissance?

La croissance économique va rester faible l'année prochaine. «Nous nous attendons à 1% de croissance en Suisse, 0,7% aux États-Unis et 0,4% en zone euro», prévoit Samy Chaar. Les économistes s'attendent même à des épisodes récessifs. Car les relèvements de taux vont faire sentir leurs effets. «La première partie de l'année sera marquée par la poursuite du ralentissement économique, mal nécessaire au contrôle de l'inflation», explique-t-il.

«On a probablement vu le point bas en octobre.»

John Plassard, spécialiste en investissement de la banque Mirabaud

«Les banques centrales arrivent au bout de leur resserrement monétaire.»

Samy Chaar, économiste en chef de la banque Lombard Odier

Tous restent attentifs à l'évolution de la guerre russe en Ukraine et des prix de l'énergie. «Cela a un effet sur la capacité à consommer des gens», rappelle John Plassard. Il faudra par ailleurs que la récession qui menace soit courte «Si la récession dure moins de 9 mois, les entreprises auront moins tendance à geler les embauches et à licencier, ce qui soutiendra dans un deuxième temps la reprise économique», analyse-t-il. La partie s'annonce quand même serrée.

Recours admis

Julius Bär Le Tribunal fédéral admet le recours de Julius Bär dans son conflit avec des investisseurs lésés par Ambros Baumann. Ces derniers estiment que la banque a failli à son devoir en ne détectant pas les transactions douteuses effectuées par l'homme d'affaires bâlois. Aucune action illécite engageant la responsabilité de la banque n'a pu être établie **ATS**

Gâteau partagé

Imposition minimale Les cantons toucheront 75% de la manne supplémentaire issue de l'imposition minimale des grandes entreprises, la Confédération 25%. Le Conseil national s'est rallié mardi au Conseil des États dans ce projet visant à imposer à 15% les grands groupes. Le projet s'aligne sur une réforme décidée par l'OCDE et le G20. **ATS**

PUBLICITÉ

Pourquoi l'investissement immobilier participatif est-il si convoité de nos jours en Suisse ?

L'immobilier participatif aussi appelé «crowdfunding» ou encore «crowdequity» a connu un fort essor au cours de ces dernières années, dû à un engagement justifié des investisseurs traditionnels, de trouver des sources de revenus stables sur des marchés alternatifs.

Plus sécurisant que la bourse mais bien plus attractif que les intérêts proposés par les banques et moins complexe que les fonds d'investissement traditionnels, investir dans cette classe d'actifs permet véritablement de faire fructifier son épargne, de préparer sa retraite ou encore de se créer un patrimoine.

Cette alternative d'investissement permet d'ouvrir ses portes à une clientèle moins fortunée que de coutume, afin de lui permettre de devenir propriétaire d'actions détenant un immeuble locatif, pour bénéficier de rendements annuels nets supérieurs à 5%.

Grâce à un processus simple et rigoureux, SIPA Immobilier offre à ses clients un service sur-mesure en occupant de l'intégralité des modalités financières et juridiques relatives à l'acquisition du bien, pour leur assurer un retour sur investissement durable et rentable. La gestion locative de l'immeuble est, quant à elle, déléguée à une agence immobilière, indépendante et reconnue localement.

SIPA Immobilier vient de mettre sur le marché une nouvelle opportunité d'investissement participatif, située à Bex (Vaud). Il s'agit d'un immeuble locatif d'une valeur de plus de 5.4 millions de francs. Accessible dès 55'604 francs (pour une part de copropriété), le rendement net projeté s'élève à 5,33% par année.

La 1^{re} phase de ce projet immobilier d'investissement participatif a été complétée deux semaines à peine après son lancement. La phase finale (dernières parts) sera disponible très prochainement.

Scannez pour en savoir plus ou rendez-vous sur sipa.immo

SIPA Immobilier Rue du Lion-d'Or 6, 1003 Lausanne 021 588 12 72

Leader romand en investissement immobilier participatif